



## Communiqué de presse

Nyon, le 2 octobre 2018

**La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) se dote d'une nouvelle directrice.**

**Le Conseil de la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) a désigné Albane Schlechten comme successeur de Marc Ridet à la direction de la fondation. Forte d'un parcours entièrement voué aux musiques actuelles en Suisse romande, elle entrera en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

Au terme d'une procédure en deux étapes, largement ouverte à l'ensemble des personnalités romandes liées aux musiques actuelles et qui a permis d'examiner plus de 50 dossiers de candidature lors de la mise au concours du poste de direction de la FCMA, le Conseil de Fondation s'est déterminé sur la candidature de Madame Albane Schlechten. Sa maîtrise de l'écosystème des musiques actuelles en Suisse au niveau romand, national et international, son excellente compréhension des enjeux de la FCMA, son expérience institutionnelle ainsi que l'attention qu'elle porte aux problématiques sociétales actuelles – telles que la sécurité dans les clubs, la place des femmes dans les musiques actuelles ainsi que les enjeux liés à la relève artistique et culturelle – sont autant de points forts qui lui permettront de répondre pleinement aux défis que doit relever la fondation.

Madame Albane Schlechten, âgée de 34 ans, a fait ses premières armes à l'Usine, centre culturel autogéré à Genève, en tant que coordinatrice générale et porte-parole de ce lieu emblématique en Suisse romande. Elle a contribué à l'établissement d'un réseau des lieux associatifs à Genève, visant à promouvoir et à défendre la culture alternative au niveau politique et médiatique, avant de participer à la création de La Gravière, lieu de diffusion et de création musicale. En parallèle, elle s'investit dans la vie politique de sa ville. Afin de pouvoir assurer la fonction de directrice de la FCMA, Madame Schlechten quittera son poste en tant que coordinatrice romande de PETZI, association faîtière des clubs et des festivals de musiques actuelles, où elle a mené avec succès depuis janvier 2017 des activités de lobbying et de relations avec les partenaires institutionnels et les médias.

Le Conseil de Fondation se réjouit d'avoir en Albane Schlechten une personnalité de qualité qui saura renouveler et positionner la FCMA à un moment charnière de son histoire et en bonne complémentarité avec Swiss Music Export, dont la FCMA assure l'antenne romande. Le Conseil de Fondation souhaite également témoigner à Marc Ridet, qui a assuré avec clairvoyance et dynamisme la direction de la FCMA depuis plus de 20 ans, sa profonde gratitude pour l'énorme travail accompli. Grâce à son engagement, les musiques actuelles ont pu trouver aux yeux des collectivités publiques la place qu'elles méritent.

La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA), fondée à Nyon en 1997 à l'initiative des collectivités publiques et de Paléo, soutient les artistes et les musicien.ne.s dans l'organisation de leur carrière, de leurs activités et de leurs recherches professionnelles. Elle permet notamment de développer leurs réseaux professionnels, de leur faciliter l'accès aux labels et aux scènes musicales. Les projets de diffusion tels que *WALK The Line* ou *Opération Iceberg* ont permis à de nombreux musicien.ne.s romand.e.s de pouvoir rayonner en Suisse et à l'étranger. En vingt ans d'activités, la FCMA a positionné la scène des musiques actuelles romandes comme un acteur musical majeur en Suisse et en Europe.

Son Conseil de fondation est composé de représentant.e.s des cantons et des villes romandes ainsi que de personnalités actives dans le domaine de la musique.

Plus d'informations : [www.fcma.ch](http://www.fcma.ch)

**Contacts :**

Mme Géraldine Savary, présidente de la FCMA, mobile 079 414 86 65

M. Nicolas Gyger, vice-président de la FCMA, mobile 079 808 53 23

Mme Albane Schlechten, mobile 078 813 34 66

